

# POUR L'INSCRIPTION DE L'ACTE D'HOSPITALITÉ À L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

Appel à premières contributions.  
PEROU, MAC VAL. 30 août 2018.

Depuis 2012, le PEROU – Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines – met en œuvre des actions visant à rendre autrement présente au monde l'hospitalité s'affirmant jusque dans les confins de nos territoires. À Calais, Avignon, Paris, Arles, Ris-Orangis, ou Grigny, au beau milieu de jungles, bidonvilles, camps ou campements, les équipées du PEROU ont relevé et inlassablement cultivé les lieux, les gestes, les relations qui s'y inventaient afin d'en intensifier l'existence, afin d'en faire retentir la charge d'avenir. En situation, comme sur les scènes politiques et judiciaires, ont ainsi été constituées les preuves d'une hospitalité créatrice de mondes désirables. Le PEROU a pour ce faire construit avec du bois, des mots, des images, des sons, des pierres, des danses. Il a ainsi dessiné à même le territoire d'autres horizons possibles, en contre-feu des plans mortifères et sans avenir de la pelleteuse, du mur, du barbelé, et du centre d'éloignement ou de rétention attenant.

Depuis 2012, les chantiers du PEROU s'inscrivent dans le sillage et sous l'égide des gestes de soin, d'attention, de considération, d'amitié que ne cessent de cultiver nombre de nos concitoyens à l'endroit des personnes cherchant refuge parmi nous. En dépit des lois les criminalisant, en dépit des dispositifs de contrôle visant à les juguler, ces actes d'hospitalité demeurent solidement enracinés dans le quotidien d'anonymes, d'associations, de collectifs démultipliés. Ils constituent

un patrimoine vivant non repéré comme tel, un trésor considérablement précieux pour les générations à venir, qui connaîtront au centuple les migrations et brassages planétaires.

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2018, sur invitation du MAC VAL et de Kader Attia qui y présente son exposition « Les racines poussent aussi dans le béton », le PEROU engage une procédure auprès de l'Unesco afin que soit inscrit l'acte d'hospitalité à l'inventaire du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Une telle procédure implique le dépôt d'un dossier auprès du Ministère de la Culture et de la Communication ainsi que de la Commission nationale de l'Unesco comprenant notamment les contributions d'un « comité scientifique associé ». Dans cette perspective le PEROU fait appel à ses complices de longue ou fraîche date, aux complices de ces complices tout autant, afin de faire entendre le dimanche 16 septembre dans l'enceinte du MAC VAL une première salve d'arguments. Quelques mots, un chapitre, une page peut-être : les contributions sollicitées et prononcées entre 14 h et 19 h auront valeur de manifeste nous permettant ensemble d'éprouver la nécessité, la portée, et l'urgence de cette reconnaissance par l'Unesco de l'un de nos biens communs les plus fondamentaux.